

FICHE TECHNIQUE

Nom	Parc National du W. par arrêté n° 6009/S/ET du 4 Août 1954
Surface	235 000 ha
LOCALISATION	Sud-Est entre les latitudes 11° et 13°N, et les longitudes 02° et 03 °E.
DOMAINE BIOGEOGRAPHIQUE	Soudanien
TOPOGRAPHIE	Dans le haut bassin du Niger une plaine étendue au bord de la rivière Mékrou qui coule Sud-Nord dans un défilé un peu , Profond. Les chutes de Koudou au Sud présentent une formation rocheuse bizarre. Entre 200 et 300 m d'altitude la plaine s'élève un peu plus de 300m en quelques points, la chaîne de l'Atakora faisant la limite sud atteint 344m. Plusieurs points d'érosion accélérées existent le long de la Mékrou.
GEOLOGIE ET SOLS	Géologie très variée se composant d'une couverture infracambrien (système voltaïen) et précambrien avec grès, quartzites, schistes et granites syntectoniques. La plupart couvert par les sols un peu évolués d'érosion : sur matériau gravillonnaire ; en plus des sols ferrugineux tropicaux, les sols hydromorphes minéraux à pseudogley et des sols minéraux bruts.
VEGETATION	Savane boisée et arborée, à <u>Balanites aegyptiaca</u> , <u>Entada africana</u> , <u>Vitellaria Paradoxa</u> , <u>Parkia biglobosa</u> , <u>Burkea africana</u> , <u>Terminalia avicenn. oïdes</u> , <u>Pterocarpus erinaceus</u> , <u>Detarium microcarpum</u> , <u>Piliostigma reticulata</u> , <u>Sterculia tamentosa</u> , <u>Sclerocarya birrea</u> , <u>Azelia africana</u> , <u>Maytenus senegalensis</u> , <u>Combretum spp.</u> auxquels s'ajoutent dans les bas-fonds : <u>Anogeisus leiocarpus</u> , <u>Daniellia oliveri</u> , <u>Khaya senegalensis</u> , et <u>Cassia sieberiana</u> . Les galeries ripicoles à <u>FICUS</u> spp. et autres sont partout de faible épaisseur. L' <u>Adansonia digitata</u> se fait remarquer. Le tapis herbacé est à dominante d'Andropogonées, de <u>Schoenefeldia gracilis</u> , <u>Loudetia simplex</u> et <u>toqoensis</u> et d' <u>Hyparrhenia hirta</u> . Porc-épic, galago du Sénégal, Cynocéphale, tantale, Patas, chacal à flanc rayés, zorille, ratel, civette, genette commune, genette pardine, mangouste sp., Hyène tachetée, chat sauvage, serval, caracal, lion léopard, guépard (?), oryctérope, éléphant

Phacochère, Guib harnaché, Hippotrague, Cob defassa, Cob de buffon, Redunca, Bubale, Damalisque, Gazelle à front roux, Céphalophe à flancs roux, céphalophe de grimm, Ourebi, Buffle.

Pluviométrie moyenne annuelle : 710,58 mm

(NB : Calcul effectué sur 64 ans de 1921 à 1985)

Notons la variabilité extrême de la pluviométrie moyenne avec 450 au Nord et 600 à 900 mm au Sud.

HYDROLOGIE : cf carte

AVIFAUNE : ROLLIER D'ABYSSINIE, Jabiru, Marabout, Chevalier sylvain, Busard cendré, Vanneau, Bécasseau minute, Busard sauterelle, Héron cendré, Héron garde-boeuf, Ombrette, Francolin commun, Pintade commune, Chevalier combattant, Pluvier d'Egypte, Engoulevent sp. et autres.

LES ACTIVITES PASTORALES :

Si la population de la Tapoa est considérée à majorité paysanne et de quelques éleveurs, on pourrait aussi sans crainte de se tromper, assimiler les premiers aux seconds, car en réalité il n'existe pas de paysans à la Tapoa qui ne possède pas d'animaux domestiques. L'activité qu'elle exerce sur toute l'année est l'élevage (petit ou gros animaux).

Aussi, élevage exclusif, ou associé à l'agriculture, ces activités économiques des populations riveraines des aires de protection ne sont pas négligés et constituent dans certains cas, un problème d'aménagement.

LES ACTIVITES AGRICOLES

Outre la demande de terrains de cultures des autochtones, la pression des migrants ces dernières années exercent fortement sur le Parc National du W. Aussi, il n'est pas rare sinon même fréquemment de trouver lors de nos tournées des champs nouvellement créés aux abords du parc et qui atteindront progressivement l'intérieur. Si ce n'était déjà le cas.

Et comme le mouvement migratoire se poursuit, nous sommes chaque jour confronté aux problèmes d'annexion des aires de protection dans l'ensemble sans que les autorités locales ne puissent faire quelque chose pour l'arrêter.

LE BRACONNAGE :

Historiquement l'homme dépendait de la forêt pour vivre (nourriture, vêtement, habitat).

Il n'y a pas très longtemps beaucoup de populations de la Tapoa, notamment celles voisines des forêts en étaient tributaire en moyen de subsistance.

101493

Il est avant tout le corollaire des implantations anarchiques des champs. Sous prétexte de rechercher la bonne terre, les populations riveraines exploitent les terrains avoisinants le parc si ce n'est à l'intérieur. La chasse de subsistance est une vieille pratique de ces populations en périodes de soudure pour qu'elle abandonne d'emblé malgré les mesures législatives régissant le W.

Cette chasse prend actuellement des propositions à compromettre l'aspect physique du domaine avec les divers procédés utilisés (collets, pièges forgés, armes de traite, arme à feu perfectionnées), et se glissent dangereusement vers la chasse commerciales, avec le commerce des trophées et de la chair.

Sans précautions de notre part elle donnera le coup de grâce au patrimoine destiné également aux générations futures. Toutes ces actions conjuguées, aggravées par les perturbations climatiques ont pour conséquences :

- l'envasement et le tarissement de points d'abreuvement
- la destruction du couvert végétal et les abris par des feux de brousse incontrôlés, dont la finalité se résume : dégradation de flore, regression des populations animales, la concentration au tour de quelques rares points d'eau, extermination de certaines espèces par les braconniers.

L'ASPECT DE LA PROTECTION :

Le parc national du W qui a un rôle écologique, économique scientifique, culturel et récréatif n'a faute de moyens, pas bénéficié de la part de nos autorités, des interventions nécessaires à son épanouissement. Les actions de protection entreprises se limitent à la surveillance que s'efforcent de s'acquitter avec abnégation, les quelques trois agents forestiers, trois pisteurs temporaires préposés et quelques bénévoles hypothétiques avec des moyens dérisoires (motos, bicyclettes et bien sûr quelques fois à pieds).

Il y a lieu de reconnaître que c'est peu très peu quelque soit le dévouement de ces braves pour une oeuvre si gigantesque.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT DU PARC NATIONAL DU W

Les actions d'aménagement effectuées dans le W depuis sa création à ce jour se sont limitées à l'ouverture de pistes de surveillance et de visite d'une longueur totale de 255 Km avec quelques réfections timides de temps à autre.

LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE SON HABITAT.

L'aménagement du W doit passer par la protection de la faune et de son habitat pour une meilleure redynamisation de l'écosystème. Compte tenu des diverses contingences réelles dues aux activités humaines, l'association des populations riveraines est une condition sine qua non de la réussite de cet objectif.

Aussi un compromis pourrait s'établir entre les autorités et elles par lequel en contre partie de l'attitude favorable aux actions de protection, réaliser un certain nombre d'infrastructures sociales. (Forage avec abreuvoirs), poste de santé primaire avec équipement 1 fonds de roulement etc... en leur faveur afin de soutenir la bonne volonté manifestée ou procèdera à :

- La matérialisation des limites (abornement)
- L'ouverture de pare-feux pour un meilleur contrôle des feux précoces qui causent le plus souvent des dégâts aux populations riveraines
- La signalisation par panneaux et balises
- Le développement de coopération régionale pour l'établissement des accords en regard à la convention établie entre le Bénin et notre pays.

L'AMENAGEMENT PHYSIQUE

En attendant l'établissement d'un schéma directeur qui doit servir guide dans tout projet, nous mentionnons à titre indicatif quelques actions qui paraissent dispensables à savoir :

- La mise en place d'une unité de gestion (construction de postes supplémentaires)
- La création et la réhabilitation des points d'abreuvements (curage des mares : Goalimbou, Koloanga, Guimpoagou, Soanda, Sapiaga, Tamalé Bembado, Sindéloumbou).
 - La création de salines à travers le parc
 - Acquisitition de moyens logistiques
 - La réparation des pistes d'accès aux postes de contrôle
 - Enfin la création en accord avec le Niger et le Bénin d'une unité régionale au rang de réserve de la biosphère, on pourrait se manifester à la coopération internationale en faveur de la conservation.